

PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2024
19h30

Nombre de conseillers : 14
Nombre de présents : 10
Pouvoirs : 4
Votants : 14
Absents : 4

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été publié le 16 décembre 2024 et que la convocation du conseil avait été faite le 05 décembre 2024.

Etaient présents Mesdames et Messieurs : Coulon-Garcia, Hennon, Le Mazurier, Michel, De Meulenaere, Grand, Guilloteau, Mayerowitz, Merle, Fasseler.

Absents excusés : Mme. Teulade, qui a donné pouvoir à M. Mayerowitz, Madame Bouillé qui a donné pouvoir à Monsieur De Meulenaere, Madame Lemoine qui a donné pouvoir à Madame Hennon, Monsieur Dujardin qui a donné pouvoir à Monsieur Guilloteau.

Secrétaire de séance : Madame Brigitte Hennon est élue secrétaire de séance

Le compte-rendu de la séance du conseil du 14 novembre 2024 n'apporte pas de remarques. Il est adopté à l'unanimité.

DELIBERATION N° 035-2024 : ARRET DU PROJET DU PLAN LOCAL D'URBANISME EN TIRANT LE BILAN DE LA CONCERTATION

Monsieur le Maire procède à la lecture du bilan de concertation du PLU. Après avoir entendu le bilan de concertation, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Approuve le bilan de concertation
- Arrête le projet de PLU
- Dit que le projet sera adressé au Personnes Publiques associées

DELIBERATION N° 036-2024 : MODIFICATION DU SECOND PROJET POUR LE CONTRAT RURAL

Le second projet de contrat rural « réaménagement de la mairie et mise en conformité PMR » sera remplacé par un projet « maison des associations ».

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents et représentés de procéder à cette « bascule ». Le cabinet Greuzat est retenu pour une mission d'AMO.

Monsieur le Maire est autorisé à signer les documents correspondants.

DELIBERATION N° 037-2024 : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ECOLE ELEMENTAIRE

Madame la Directrice de l'école présente deux projets pédagogiques :

- Projet équitation pour les CP, CE1 et CE2
- Projet classe de découverte plages du débarquement pour les CM1, CM2

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés décide d'accorder une subvention de 3000€ (1000€ pour le projet équitation, 2000€ pour le projet classe de découverte).

DELIBERATION N° 037-2024 : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2025

Demande de subvention pour réaménagement des trottoirs route de Nangis.

Tableau financier :

	COUT HT	TVA	SUBVENTION ETAT 80%	AUTOFINANCEMENT
TRAVAUX	100 562,50	20 112,50	80 450,00	40 225,00
Maitrise d'œuvre	8 045,00	1 609,00		9 654,00
Total	108 607,50	21 721,50	80450,00	49 879,00

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

QUESTIONS ET AFFAIRES DIVERSES :

- NEANT

Les membres du conseil municipal n'ayant plus de questions et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H30.

Ont signé les membres présents

Nom Prénom	Signature	Nom Prénom	Signature
DE MEULENAERE Alexandre		GRAND François	
FASSELER Philippe		GUILLOTEAU Christophe	
COULON-GARCIA Leslie		LEMOINE Vanessa	<i>Abste excusée pouvoir à B. Hennon</i>
HENNON Brigitte		MAYEROWITZ Patrick	
LE MAZURIER Martine		MERLE Philippe	
BOUILLE Blandine	<i>Abste excusée pouvoir à A. De Meulenaere</i>	MICHEL Patrick	
DUJARDIN Sylvain	<i>Abst excusé pouvoir à C. Guilloteau</i>	TEULADE Carine	<i>Abste excusée pouvoir à P. Mayerowitz</i>